NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 25 Novembre*). Les incendies, qui ſont ordinairement ici les preuves du mécontentement du peuple contre l'adminiſtration, continuent à détruire ſucceſſivement les habitations. Dans le nombre des objets qui ſemblent chagriner le peuple, eſt le hatti-cherif (lettres-patentes du Sultan), en vertu duquel ſa hauteſſe a aboli les fiefs appellés *timar*, qu'elle donnoit à vie, à la charge d'entretenir un nombre d'hommes pour le ſervice de l'état en tems de guerre. Pluſieurs déſordres arrivés dans la derniere guerre ont engagé le gouvernement à déclarer qu'à l'avenir tous les fiefs de cette nature ſeroient incorporés aux domaines de l'empire, après la mort des poſſeſſeurs actuels, qui en jouiroient leur vie durante : en revanche l'état ſe charge de l'entretien d'un nombre de troupes proportionné au revenu de tous ces fiefs. L'on croit que cette loi aura le même ſort de tant d'autres, ſur l'exécution deſquelles le gouvernement Ottoman en agit comme ſi elles n'avoient jamais exiſté. Le grand-viſir devient de plus en plus l'objet de la haine du public, qui le ſuppoſe l'auteur du projet de cette innovation.